

	BUREAU DES ENQUETES ET DES ACCIDENTS D'AVIATION	
	FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU SITE DE L'ACCIDENT/INCIDENT	

A. Enregistrement des amendements

Amdt		Date Effectivité	Objet de la modification	Par
N°	Date			
01	27/08/21	27/08/21	Version 0	IA
02	05/05/25	05/05/25	Modification de la codification FOR-REA-03	IA

B. Liste de références

N°	Désignation du document
01	Règlement n° 05/23-UEAC-066-CM-40 du 18 juin 2024 portant adoption du Code de l'Aviation Civile des États membres de la CEMAC
02	Arrêté n° 10242 du 24 mai 2024 fixant les règles régissant les enquêtes techniques sur les accidents et les incidents d'aviation civile
03	Manuel des politiques et des procédures d'enquêtes (MAN-OPS-01)

C. Liste de diffusion

N°	Destinataire	Type de diffusion
01	Directeur	Papier /Électronique
02	Département des investigations et des analyses	Électronique
03	Département administratif, juridique, financier et logistique	Électronique
04	Département des relations publiques	Électronique
05	Personnel / Enquêteur	Électronique



Reference de l'enquête :										
Aéronef(s) concerné(s) :										
Lieu de l'accident/incident :										
Réf de l'évaluation :										
Date/Heure de l'évaluation :										

PARTIE 1 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers		A	N/A	I	N/I	Lieu/Position (Si identifié)	Observations (Pour chaque danger identifié, se référer au tableau des mesures contenues dans la MAN-OPS-01)
(A : Applicable/Probable ; N/A : Non Applicable ; I : Identifié ; N/I : Non identifié)							
1.1 – ENVIRONNEMENTAL							
Météo	Précipitations						
	Pluie						
	Neige						
	Vent						
	Sable						
	Poussière						
	Fumée						
	Basses températures						
	Hautes températures						
	Voile blanc						
	Faible visibilité						
	Brouillard						
	Tempêtes de sable						
	Tempêtes de neige						
Obscurité							
Terrain	Activités sur l'eau						
	Désert						
	Insécurité locale						
	Jungle						



FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU SITE DE L'ACCIDENT/INCIDENT

Dangers		A	N/A	I	N/I	Lieu/Position (Si identifié)	Observations (Pour chaque danger identifié, se référer au tableau des mesures contenues dans la MAN-OPS-01)
(A : Applicable/Probable ; N/A : Non Applicable ; I : Identifié ; N/I : Non identifié)							
	Marais						
	Zones montagneuses						
	Zones urbaines et aéroportuaires						
	- Bruit, densité du trafic - Foule hostile						
	Activités sur l'eau						
1.2 – MÉCANIQUE & ÉLECTRIQUE							
Épaves et débris	Chute de pièces, ouverture des portes						
	Angles vifs/coupants en métal, verre, composites, câbles effilochés						
	Câbles, Câblage et chaînes						
	Éléments de structure instables						
	Prélèvements (découpes et démontages)						
	Toute la famille « récupération de l'aéronef »						
	Fragilité de l'élément relevé						
	Fragilité du point d'ancrage						
	Répartition inégale du poids						
	Système de levage inadapté						
	Zone confinée, suie, poussière, sable soufflé, fumées, fibres de verre, amiante...						
	Autres (à préciser) :						
Bouteilles sous pression et accumulateurs	Bouteilles et récipients d'oxygène						
	Extincteurs d'incendies						
	Bouteilles de gonflage des toboggans d'évacuation						
	Moyeux à ressort pour hélices						
	Systèmes actionnés par ressort						



FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU SITE DE L'ACCIDENT/INCIDENT

Dangers		A	N/A	I	N/I	Lieu/Position (Si identifié)	Observations (Pour chaque danger identifié, se référer au tableau des mesures contenues dans la MAN-OPS-01)	
(A : Applicable/Probable ; N/A : Non Applicable ; I : Identifié ; N/I : Non identifié)								
	Amortisseurs et accumulateur de choc							
	Pneus							
	Autres (à préciser) :							
Composants électriques	Batteries							
	Électrolytes							
	Condensateurs							
	Tubes à rayons cathodiques							
	Autres (à préciser) :							
1.3 – CHIMIQUE & RADIOACTIF								
Produits combustibles, hydrocarbures, carburant, additifs de carburant	Oxydes métalliques brûlés, fluoropolymères brûlés, polymères brûlés, huiles, graisses, carburants, liquides de batterie							
	Kérosène et produits dérivés							
	- Méthylphénol - Plomb tétraéthyle - Diéthyl-glycol - Méthanol et eau-méthanol - Tricrésylphosphate - Sulfure de molybdène - Xylene - Amino-aromatiques - Polytétrafluoroéthylène (PTFE) - Élastomères fluorés (Viton)							
	Monoxyde de carbone							
Métaux et oxyde	Béryllium, lithium, chrome, plomb, cadmium, mercure... Oxyde d'aluminium, magnésium, titane, zinc, zirconium, bore, béryllium							
	Éléments radioactifs							
Dérivés halogénés	Produits d'extinction							



FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU SITE DE L'ACCIDENT/INCIDENT

Dangers		A	N/A	I	N/I	Lieu/Position (Si identifié)	Observations (Pour chaque danger identifié, se référer au tableau des mesures contenues dans la MAN-OPS-01)
(A : Applicable/Probable ; N/A : Non Applicable ; I : Identifié ; N/I : Non identifié)							
Composites et fibres de verre	- Risques d'impact et/ou de modification par le feu des composites - Fibres de verre - Fibres de carbone - Kevlar, amiante, etc						
1.4 – BIOLOGIQUE							
Agents pathogènes transmissibles par le sang	Virus d'immunodéficience						
	Hépatite B (VHB)						
	Hépatite C (HCV)						
Contaminations et maladies transmissibles	Amibiase						
	Bilharziose						
	Chikungunya						
	Choléra						
	Diphtérie						
	Ebola						
	Encéphalite						
	Encéphalite japonaise						
	Fièvre jaune						
	Grippe Aviaire						
	Hépatite A						
	Dengue						
	Méningite						
	Myases sous cutanées						
	Onchocercose (cécité des rivières)						
	Paludisme						
	Peste						
	Poliomyélite						
	Rage						
	Tétanos						
	Tuberculose						
	Typhoïde						
COVID 19							
Faune sauvage							



FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU SITE DE L'ACCIDENT/INCIDENT

Dangers		A	N/A	I	N/I	Lieu/Position (Si identifié)	Observations (Pour chaque danger identifié, se référer au tableau des mesures contenues dans la MAN-OPS-01)
(A : Applicable/Probable ; N/A : Non Applicable ; I : Identifié ; N/I : Non identifié)							
1.5 – RISQUES SANITAIRES ET PROFESSIONNELS							
Voyages	Décalage horaire						
	Difficultés à s'endormir						
	Syndrome de la "classe économique" d'avion						
	Mal des transports						
	Barotraumatisme						
	Zones climatisées						
	Autres (à préciser) :						
Alimentation, boissons, charge de travail et efforts physiques	Alimentation						
	Breuvages						
	Intoxication alimentaire						
	Froid						
	Chaleur						
	Travail physique						
	Diarrhée						
	Ciguatera						
	Charge de travail et horaires						
	Proximité de cadavres						
Autres							

Lorsqu'un risque ou une combinaison de risques apparaît inacceptable ou semble difficile à analyser ou à contrôler, le tableau ci-dessous permet de décrire les mesures préventives afin de revenir à un risque acceptable. Il doit être établi en coordination avec l'équipe d'enquête, les membres de la CPE, les experts (médecins, ...).



FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU SITE DE L'ACCIDENT/INCIDENT

Danger	Risque	Lieu	Risque acceptable ?	Mesures de maîtrise (équipements, consignes, limitations et méthodes de contrôle)	GO NOGO

Le tableau ci-dessous peut aider à déterminer le niveau d'acceptabilité du risque (inacceptable en rouge ou acceptable en orange et jaune) :

Le tableau ci-dessous peut aider à déterminer le niveau d'acceptabilité du risque (inacceptable en rouge ou acceptable en orange et jaune) :

		Gravité			
		Catastrophique A	Dangereux B	Négligeable C	
Probabilité	Probable	1	A1	B1	C1
	Occasionnel	2	A2	B2	C2
	Improbable	3	A3	B3	C3

Colonne GO/NOGO :

Un NOGO dans cette colonne signifie que la mission est abandonnée parce qu'il est considéré que le risque ne peut pas être contrôlé à un niveau suffisamment bas

La différence entre un « Non » dans la colonne « Risque acceptable ? » et un NOGO est que le « Non » entraîne l'imposition (en plus de l'EPI) de limites sur la nature et l'étendue des contrôles pour maintenir le risque à un niveau acceptable.



PARTIE 2 : IDENTIFICATION DES MESURES DE MAÎTRISE

1. Liste des équipements de protection nécessaires
2. Liste des vaccins nécessaires
3. Consignes spécifiques / Conditions de cessation d'urgence des opérations
4. Procédures d'urgence et personnes à contacter en cas d'urgence
5. Contacts des points focaux du BEA et personne support sur site (pompier, ...)
6. Date de la séance d'information des membres de l'équipe d'enquête préalables à l'intervention sur site
7. Lieu et planning de tenue des réunions sur site relatives à la santé et la sécurité
8. Références des documents annexes (comptes rendus, ...)